

arrondi et oblique; elles sont comme imbriquées et forment environ douze à quatorze rangées longitudinales; celles situées au-devant de l'anüs sont nombreuses; les trois impaires qui occupent la ligne médiane ne sont guère plus larges que les aures. Les écailles de la queue sont, à peu de chose près, les mêmes que chez le Lézard de Savigny; on compte environ vingt-trois pores sous chaque cuisse; enfin, la queue n'est pas très-longue, et les pattes postérieures peuvent atteindre au-delà du collier.

Le dessus du corps de ce Lézard présente un mélange de gris perle très-pâle, et de gris ardoise violacé; le dessous est, au contraire, d'un blanc légèrement citrin.

Un Lézard qui n'a point encore été décrit, et que je dédierai à M. Duméril, appartient au même groupe que ceux dont je viens de parler, et ne diffère que peu du Lézard pommelé. La plaque frontale est très-étroite postérieurement; l'interpariétale est tout-à-fait rudimentaire, et il n'y a point de plaque occipitale; mais des pariétales sont assez larges et pas notablement tronquées sur leur bord postérieur; enfin les palpébrales sont arrondies. Les tempes sont recouvertes supérieurement de petites écailles finement granulées, et, inférieurement, de petites plaques carrées. Le collier est oblique et formé par une rangée d'écailles assez petites, mais il est séparé de celles du thorax, dans toute sa largeur, par un espace recouvert uniquement de petites granulations squameuses. On compte environ quatorze rangées d'écailles sous le ventre: au devant de l'anüs on remarque deux écailles médianes, qui ne sont guère

plus grandes que les latérales. Les écailles du dos sont extrêmement petites ; celles de la queue sont légèrement carénées, très - inéquilatérales, et fortement tronquées du côté libre ; leur bord postérieur est droit, en sorte que les verticelles ne présentent point de dentelures. Enfin, les écailles qui garnissent la face inférieure des doigts sont très-longues, et les dentelures qu'elles forment sont beaucoup plus marquées que dans aucun autre Lézard que j'aie eu l'occasion d'examiner. On compte environ vingt pores fémoraux sous chaque cuisse, et la patte postérieure peut atteindre jusqu'au collier.

Le LÉZARD DE DUMÉRIL habite le Sénégal : sa taille est petite. L'individu qui se trouve dans la collection du Muséum n'a que onze centimètres du museau à l'extrémité de la queue ; sa couleur est grisâtre, tachetée de blanc.

Il existe aussi dans les galeries du Muséum une autre espèce nouvelle, que j'appellerai LÉZARD DE KNOX, et qui est propre à l'Afrique. De même que dans ceux dont nous venons de parler, la plaque frontale de ce Lézard est très-étroite à sa partie postérieure : cette disposition semble même être portée à son maximum, car la partie antérieure de cette plaque est à peu près quatre fois aussi large que la postérieure (Pl. 6, fig. 8.) ; mais la plaque interpariétale, au lieu d'être rudimentaire, est très-développée, et s'étend jusqu'au bord postérieur des deux pariétales, et la plaque occipitale est rejetée en arrière des trois dont nous venons de parler. Le bord antérieur des pariétales est fortement tronqué pour recevoir les frontopariétales. Enfin les palpébrales sont un peu plus arron-

9. LÉZARD DE SAVIGNY (*Lacerta Savignyi*, Aud., *loc. cit.*, pl. 1, f. 8.)

Six ou huit rangées d'écaillés abdominales. Trois écaillés médianes assez grandes au devant de l'anús.

10. LÉZARD POMMELÉ (*Lacerta scutellata*, Aud., *loc. cit.*, pl. 1, f. 7.)

Douze ou quatorze rangées d'écaillés abdominales. Plaques interpariétales rudimentaires. Trois écaillés médianes, plus grandes que les latérales, situées au devant de l'anús.

11. LÉZARD DE DUMÉRIL (*Lacerta Dumerilii*, Mihi.)

Douze ou quatorze rangées d'écaillés abdominales. Plaque interpariétale rudimentaire. Deux écaillés médianes situées au devant de l'anús : la postérieure plus petite que les latérales.

12. LÉZARD DE KNOX (*Lacerta Knoxii*, Mihi.)

Douze ou quatorze rangées d'écaillés abdominales. Plaque interpariétale très-développée.

§ II.

Lézards dont le collier, libre seulement sur les côtés, se confond avec les écaillés du thorax, près de la ligne médiane, dans une étendue plus ou moins considérable.

13. LÉZARD VÉLOCE (*Lacerta velox*, Pallas, Daud., etc. *L. Boskiana*, Daud., *loc. cit.*, pl. 36, f. 2 ; Savigny, *loc. cit.*, pl. 1, f. 9).

Fig. 9

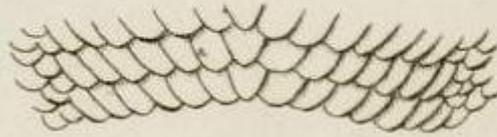


Fig. 9. Écailles abdominales du Lézard de Duméril (grossies).